

Chèr(e) camarade, chèr(e) collègue,

Au nom de la CGT FINANCES PUBLIQUES, je tiens à vous présenter, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de bonheur, de réussite et de santé pour la nouvelle année qui s'annonce. Que ce nouveau millésime distille quiétude, sérénité et humanité, à un moment où les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité sont foulées aux pieds par l'ostracisme grandissant, tirant ses racines dans les peurs réelles ou fantasmées d'une société toujours plus violente socialement.

Nul doute que cette nouvelle année apportera son lot de "rebondissements" politico-électoraux, commentés jusqu'à la nausée par les "correspondants" politiques de toutes les bonnes rédactions médiatiques bien-pensantes ; jusqu'à l'apogée constituée par ce dimanche 7 mai 2017... puisse cette date ne pas être un non-événement et fonder un renouveau économique, social et humaniste.

Mais quelque soit l'issue du scrutin, ayons à l'esprit que rien ni personne n'octroiera son aval aux revendications des personnels de notre administration, et plus largement aux salariés, si nous ne sommes pas farouchement décidés à les réclamer et les obtenir fermement.

L'Histoire (avec un grand H !) nous l'enseigne. Les détenteurs du pouvoir réel usent et abusent de leur capacité à maquiller la réalité, leur porte-paroles (les fameux "experts") toujours prompts à lancer leurs cris d'orfraies à la découverte de la première revendication salariale venue !!

Nous venons de fêter les 80 ans des congés payés ("un non-sens économique qui va ruiner la France", aux dires des patrons et experts de l'époque !), conquis grâce au blocage économique du pays par une classe de citoyens solidaires et fraternels, ne répondant pas aux sirènes de la haine, de la peur, du repli identitaire, et qui ne s'était pas laissée bernier par les discours qui invectivaient quelques catégories bien ciblées des populations... D'autres, comme les Allemands ou les Italiens, le firent... on sait ce qu'il advint par la suite.

Célébrons nos différences, elles sont les sources de nos richesses.

Très fraternellement,

Olivier DARRIN  
Secrétaire de section

### La DDFiP prend soin de notre santé

Grâce à la suppression des imprimantes et le partage d'un seul mopieur entre différents services, la direction nous invite tous à nous retrouver pour trier nos impressions dans les salles dédiées. Ainsi, ce moment de convivialité sera bon pour notre santé :

- marche et travail abdo-fessiers = système cardio-respiratoire amélioré ;
- temps de travail devant l'écran diminué = consultations ophtalmologiques espacées ;
- etc...

Les agents de la DDFiP 24 contribuent ainsi à la résorption du trou de la Sécu !!



### Le cordonnier est bien le plus mal chaussé !

Le 15 décembre dernier se tenait le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), instance du dialogue social au sein de laquelle sont débattues, entre autres, des conditions de travail. La direction locale, qui semble s'accommoder du boycott des instances par les Organisations Syndicales (OS), avait prévu de tenir cette réunion dans une salle bien trop exiguë pour accueillir l'ensemble des représentants des personnels. Une solution de secours a malgré tout été trouvée au dernier moment... Doit-on convoquer un CHSCT pour débattre des conditions d'exercice du dialogue social au sein du CHSCT ?





## Abracadabra

Les PC dédiés aux e-formations disparaissent aussi vite qu'ils sont apparus !! De la magie ? Que nenni : simplement une décision arbitraire de la Direction estimant que ces ordinateurs n'étaient pas utilisés. Nonobstant le fait que les e-formations ne sont pas proposées quotidiennement aux agents, tout un chacun peut convenir de la nécessité de devoir s'isoler des coups de téléphone et des éventuelles réceptions d'usagers. Si vous souhaitez leur retour sur votre site, il faut en faire la demande expresse, sinon ils resteront dans les cartons... Là est sans doute l'illustration de la conception particulière du dialogue social de nos directeurs. Déjà qu'il en coûte de demander leur avis aux premiers intéressés... alors, si l'on doit en tenir compte maintenant !!!



## Abracadabra bis

Certaines Organisations Syndicales (OS) favorables à l'instauration du protocole « Parcours Professionnel Carrière et Rémunérations » (PPCR), imposé par Manuel VALLS en dépit des règles démocratiques fixées préalablement aux négociations, ont l'art et la manière de faire se détourner les regards des agents de la réalité des faits. En communiquant exclusivement sur les augmentations de points d'indice octroyées par ce nouvel accord, mais en « oubliant » d'évoquer l'augmentation non compensée des cotisations retraites, on évite d'aborder ses conséquences sur le traitement net perçu par les agents. Ainsi, pour une grande majorité, l'augmentation de salaires tant attendue se transforme en baisse de traitement net. Quant aux gains espérés en matière de pension retraite, ils restent à démontrer. De plus, le passage en force de ce protocole a permis au gouvernement de mettre fin à de véritables négociations salariales dans la fonction publique, que la CGT réclame toujours, et avec force. Alors, ce PPCR : pragmatisme ou enfumage ?



## Le Lean Management à la sauce DDFIP24

N°1 a demandé à l'une de nos suprêmes hiérarchies de prendre l'attache de tous les agents du département. L'objectif, après l'aveu officiel que les équipes de direction ne savent rien du travail quotidien des agents, est de les amener à réfléchir sur les allègements de tâches et les simplifications qui pourraient être mises en place. Sans aucun doute, voici encore une preuve que, pour notre direction, la priorité absolue reste le bien-être de ses agents !... Oui, mais voilà, cette méthode managériale fondée sur l'amélioration continue des résultats et l'élimination des gaspillages n'est pas nouvelle. Elle est apparue au début des années 90, est issue des entreprises du secteur industriel, et essaime depuis les années 2000 dans le secteur des services. Or, le recul aidant, de plus en plus de critiques sont formulées à son encontre par des organismes officiels, les médecins et ergonomes du travail : dégradation des conditions de travail, qualité du travail perdue, troubles musculo-squelettiques, etc...



## Horaires, salaires, flicage, tâches répétitives...

Un petit exemple de ce qui existe déjà à la DGFIP en la matière : l'application Genesys, mise en place dans les Centres de Prélèvements Service (CPS) et déployée dans les Centres De Contacts (CDC) et les Centres Impôts Service (CIS), permettant de gérer les mails et les appels téléphoniques des contribuables... La nouveauté réside dans le chronométrage de l'utilisateur à partir du moment où il lance l'application. Ainsi, tout au long de la journée de travail, chaque collègue doit justifier par différents onglets ce qu'il fait (courriels, téléphone, courrier...). La réponse aux appels et aux courriels fait l'objet du déclenchement d'un chronomètre qui s'arrête lorsque l'appel se termine ou que le courriel est envoyé. Pire, lorsque l'agent prend une pause, il doit cliquer sur l'onglet approprié, ce qui permet à l'encadrement de connaître chaque jour les temps de pause de chacun !!! Ça doit être ça, le progrès !



## BULLETIN D'ADHESION

NOM : ..... Prénom : .....  
 Service : ..... N° de tél : .....  
 Grade : ..... Echelon : .....  
 Temps partiel ..... % :  OUI  NON